

## Système concours : désuet sur le fond, loupé sur la forme

**Une épreuve annulée: une situation désastreuse pour les candidat.e.s ayant payé les frais d'inscriptions et qui ne pourront se permettre un nouveau déplacement. Suite à cette erreur - ayant déjà eu cours par le passé - la FNESI réaffirme, au travers de ce communiqué, son engagement à œuvrer pour une réforme des conditions d'accès à la formation en soins infirmiers.**

Le 11 mars dernier se déroulaient les épreuves d'accès à la formation en soins infirmiers de l'IFSI de Tours. Près de 1 800 candidat.e.s étaient alors rassemblé.e.s pour plancher sur les différentes épreuves. Suite à une erreur d'énoncé - repérée trop tard par les candidat.e.s et les correcteurs/trices - pour quelques copies : la direction du CHRU de Tours a pris la décision d'annuler l'épreuve et de la reporter à ce samedi 8 avril 2017. Décision communiquée aux différent.e.s candidat.e.s par un simple mail.

Il est inadmissible de constater une telle situation. Ajoutés au coût engendré par l'inscription (entre 100 et 150 euros), il ne faut pas oublier les frais divers engagés par les candidat.e.s : transport notamment. Frais parfois difficile à déboursier car souvent élevés et ajoutant un peu plus à la détresse et l'aberration de la situation actuelle dans laquelle sont plongé.e.s des postulant.e.s avant même l'entrée en formation. En effet, certain.e.s d'entre eux venant de régions éloignées ou d'Outre-mer, d'autres étant toujours en activité professionnelle : **que deviennent leurs chances de passer à nouveau les épreuves et donc d'être alors sélectionné.e.s pour la suite des épreuves ?**

**La FNESI dénonce vivement la décision du CHRU de Tours de ne pas rembourser les frais d'inscriptions des candidat.e.s ne pouvant refaire le déplacement ainsi que de ne pas contribuer au remboursement des frais engagés.**

Il est à noter que cette situation a déjà eu lieu en 2015 à Nîmes. Ce n'est donc pas une première et ne sera malheureusement pas la dernière.

La FNESI rappelle sa position en faveur de l'utilisation d'Admission Post Bac et des autres moyens universitaires qui permettraient d'accéder à la formation en soins infirmiers à tou.te.s (néo-bachelier.e.s, personnes en reconversions professionnelles ou promotions professionnelles).

**Face à cela, la FNESI exprime à nouveau sa volonté de voir supprimer le concours, dans l'optique d'une démocratisation de l'accès à la formation et d'une intégration universitaire permettant de lutter contre toute forme de sélection et de considérer une réelle égalité des chances.**

### CONTACT

Clément GAUTIER  
Président

06 40 81 65 09  
president@fnesi.org

Thibault LIMORTE  
VP Communication et Presse

06 40 81 06 50  
presse@fnesi.org